

**Cérémonie de Décoration Nationale : Reconnaissance
des Mérites au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 5 FÉVRIER 2024

1519

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



M5-Mali Kura – Yelema



**NON aux sorties du Mali de l'Accord
d'Alger et de la CEDEAO**



Kati

Lancement des travaux d'aménagement routier



CEDEAO

Crises politiques et survie

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

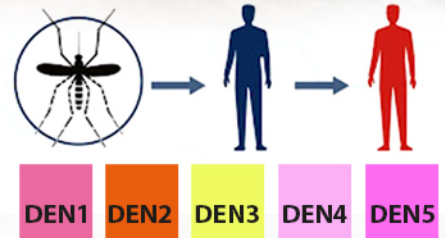


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



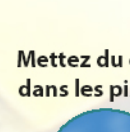
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.14



Photo DIRPA

P.22



P.25



/ Une /

M5-Mali Kura – Yelega :
NON aux sorties du Mali de l'Accord d'Alger et de la CEDEAO

P.4

/ Breves /

Gao : Décoration des blessés de guerre
CEDEAO : Crises politiques et survie
6ème Région Militaire : Décoration de dix blessés de guerre
Aéroport international Président Modibo KEITA : Un nouveau hangar pour l'avion présidentiel
Cérémonie de Décoration Nationale : Reconnaissance des Mérites au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

P.14
P.15
P.16
P.17
P.18

/ Actualité /

Kati : Lancement des travaux d'aménagement routier
Éducation au Mali :
Plaidoyer pour l'intégration des écoles coraniques dans le système

P.20
P.22

/ Politique /

Kidal à l'honneur :
Le Gouvernement du Mali visite la 8ème Région Administrative
Processus de paix :
Les communautés inchidiharane s'engagent à soutenir le dialogue inter-malien

P.25
P.27

/ Culture & Société /

Ségou Art Festival sur le Niger
La Nuit du pagne tissé

P.29

/ International /

Algérie/France :
Visite historique du chef d'État-major algérien à Paris
Sénégal : Démission du ministre Secrétaire général du gouvernement suite au report de l'élection présidentielle

P.30
P.31

/ Sport /

CAN 2023 :
Un gros scandale éclate après Mali - Côte d'Ivoire

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



M5-Mali Kura – Yelema

NON aux sorties du Mali de

l'Accord d'Alger et de la CEDEAO

Enfin, pourrait-on dire, les fiançailles entre le parti Yelema de Moussa Mara qui a cédé la moitié de son fauteuil à Dr Youssef Diawara et du M5- Mali Kura dont la présidence tournante revient à Dr Mahamadou Konaté accouche d'une initiative commune : un communiqué conjoint.

Ce communiqué, estampillé N° 001/24 est relatif à deux événements majeurs qui font aujourd'hui l'actualité au Mali.

Le premier porte sur la déclaration de caducité de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du Processus d'Alger. Pour les deux entités, le Mali a eu tort de ne pas exploiter sa position de force sur le terrain

pour imposer ses points de vue. Malgré tout, ils saluent le dialogue inter-maliens, qui pourrait servir de cadre de rencontre pour tous les maliens, y compris ceux appartenant à des groupes armés terroristes.

Le rejet de la sortie du Mali de la CEDEAO est plus véhément car, elle viendrait compliquer davan-



tage la crise multidimensionnelle du pays, dont la première victime est le citoyen malien, déjà suffi-

samment éprouvé. Sans compter la vocation panafricaine du Mali et de sa révolution citoyenne et les

fâcheuses conséquences économiques, politiques et sociales du retrait.

A lire le communiqué conjoint N° 001/2024 du M5- Mali Kura et de Yelema

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE PUBLICITE

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74 MALIENS
 MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Communiqué conjoint N° 001/2024 du M5- Mali Kura et de Yelema

M5RFP- MALI KURA
COMITE STRATEGIQUE



COMMUNIQUE CONJOINT N°001/24

En l'espace de 4 jours, le 25 et le 28 janvier 2024, les autorités de la Transition ont annoncé aux Maliens deux grandes décisions, sans aucune forme de concertation ni de consultation préalable d'aucune force vive de la nation : *la fin de l'Accord dit d'Alger avec effet immédiat et l'ouverture du dialogue direct inter-maliens, ainsi que le retrait du Mali de la CEDEAO.*

1- Sur l'annonce officielle de la fin de l'Accord pour la Paix issu du processus d'Alger avec effet immédiat et l'ouverture du dialogue direct inter-maliens :

Le M5RFP-Mali Kura et le parti YELEMA « Le Changement » prennent acte de la décision de nos autorités de mettre fin à l'Accord pour la Paix issu du processus d'Alger.

Le M5RFP-Mali Kura et le parti YELEMA « Le Changement » regrettent cette décision, surtout au moment où nous semblons être en position de force sur le terrain. Cette position aurait dû faciliter la mise en œuvre de la volonté légitime du peuple malien, maintes fois exprimée à travers tous les fora organisés depuis 2019, exigeant la révision dudit Accord avec toutes les parties prenantes pour un règlement politique du conflit.

Le M5RFP-Mali Kura et le parti YELEMA « Le Changement » rappellent qu'ils ont toujours invité les autorités de la Transition à l'ouverture d'un dialogue direct inter-maliens, à l'effet d'obtenir la révision de l'Accord pour la paix, mais aussi d'arriver à une paix plus globale incluant tous les acteurs clés, y compris les groupes armés terroristes maliens.

2- Sur le retrait du Mali de la CEDEAO

Le M5RFP-Mali Kura et le parti YELEMA « Le Changement » ont été surpris comme beaucoup d'autres forces vives, par la décision des autorités de la Transition, relative au retrait du Mali de la CEDEAO, avec effet immédiat ; une décision qui vient compliquer davantage la crise multidimensionnelle du pays, dont la première victime est le citoyen malien, déjà suffisamment éprouvé.

Le M5RFP-Mali Kura et le parti YELEMA « Le Changement », rappelant la dimension africaine de la révolution citoyenne malienne, croient que notre pays, notre sous-région et l'Afrique doivent définir leur propre horizon à la faveur des mutations mondiales en cours. Ce qui devrait justifier une initiative forte de refondation de la CEDEAO, et non pas notre divorce d'avec elle.

Le M5RFP-Mali Kura et le parti YELEMA « Le Changement » regrettent une telle décision et interpelle les autorités sur les fâcheuses conséquences économiques, politiques et sociales d'un tel retrait, pour nos compatriotes installés hors du pays, notre secteur privé et notre diplomatie.

Le M5RFP-Mali Kura et le parti YELEMA « Le Changement » invitent les autorités de la Transition à reconsidérer leur décision de retrait de la CEDEAO, notre organisation commune. Ils les exhortent plutôt à porter leurs efforts sur l'identification des insuffisances de la CEDEAO, afin d'y proposer les réponses idoines.

Il les exhorte, enfin, à une approche inclusive dans les prises de décision à fort impact sur les populations, conformément aux valeurs et principes prônés dans la Charte de la Transition.

Bamako, le 04 février 2024

Pour le M5RFP-Mali Kura

Le Président
Dr Mahamadou KONATE

Pour YELEMA « Le Changement »

Le Président
Dr Youssouf DIAWARA

■ Moctar Sow

SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3ÈME
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI
2024

l o a d i n g . . .

■ Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Ind. Hôtelière et du Tourisme



Ouverture de la 20ème édition de Ségou Art Festival sur le Niger présidée par le Premier ministre Choguel Kokalla MAIGA

La 20ème édition du Ségou Art Festival sur le Niger s'est ouverte le jeudi, 1er février 2024 sous la présidence du Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Choguel Kokalla MAIGA sur le site du festival sur les berges du Niger à Ségou.

La cérémonie d'ouverture, en toute sobriété et placée sous le thème «Jeunesse et Traditions», a enregistré la présence de plusieurs personnalités dont le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du

Tourisme, Andogoly GUINDO, du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye DIOP, du Chef du Bureau de l'UNESCO au Mali, Edmond MOUKALA et du Président de la Fondation Festival sur le Niger.

En première partie de l'après-midi, le Chef du Gouvernement, accompagné du ministre Andogoly GUINDO, a présidé le meeting géant de soutien des populations de Ségou à la décision de retrait des pays membres de l'AES de la CEDEAO. La cérémonie, qui a débuté avec l'exécution des hymnes nationaux des trois pays membres de l'Alliance, a vu la participation des autorités administratives, coutumières et politiques de la région de Ségou, les responsables locaux de la jeunesse de Ségou et une délégation venue de Mopti, ville invitée d'honneur de la 20ème édition du Festival sur le Niger, Ségou Art.

CCOM/MACIHT



■ Ras Dial Ras Dial



#STUDIO_MALI Coup d'Etat constitutionnel au Sénégal : Le Colonel Macky Sall est le nouvel homme fort du Sénégal depuis ce samedi 4 septembre 2024. Par conséquent, il est le nouveau Pré-

sident de la Transition Sénégalaise après avoir pris un décret présidentiel pour casser les élections présidentielles et se maintenir par la force.

Son 2ème et dernier mandat constitutionnel à la tête du Sénégal est terminé mais il a reporté sine die, sans raison valable, les élections présidentielles qui devraient élire son successeur.

Comme à ses habitudes, bientôt, la cedeao va décréter un Embargo total et des sanctions dures contre le putschiste conformément aux traités de la Cédéao et le texte additionnel. Le Sénégal sera suspendu des instances de la cedeao jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel.

La Conférence des chefs d'État de la Cédéao sera très vite convoqué pour condamner ce putsch et exiger un chronogramme des élections. Toutes les aides internationales seront coupées au Sénégal. C'est la pratique en cas de coup d'Etat non ! Un médiateur de la Cédéao sera commis pour mettre la pression sur les putschistes.

Dans la même logique, l'UA et l'ONU vont sanctionner cet enième coup de force en Afrique subsaharienne. C'est logique car à chaque fois qu'il y'a coup d'Etat, ce sont les principes démocratiques et de bonne gouvernance qui sont appliqués.

A suivre.

Des questions



Ibrahim Guindo



Depuis des LUSTRES, on nous bat... Regardez les scores.

De toutes ces rencontres, jamais nous n'avons eu autant d'armes pour clouer, pour une fois, le bec, à l'adversaire.

C'est pourquoi j'en rage.

Bandes de losers.

	0 - 0		(1969)
	4 - 0		(1969)
	6 - 0		(1985)
	1 - 1		(1985)
	2 - 2		(1989)
	3 - 1		(1989)
	3 - 1		(1994)
	3 - 0		(2008)
	1 - 0		(2011)
	1 - 0		(2012)
	1 - 1		(2015)
	3 - 1		(2016)
	0 - 0		(2017)
	2 - 1		(2024)

Tahirou J. Bah



Coup d'État : Sénégal
Le Dictateur Macky Sall reporte sine die les élections présidentielles prévues au mois de février.

■ Ibrahim Guindo



Que l'on se qualifie ou non, le « CAPÉ » toujours pris... Ceux qui ont plongé ce pays, cette nation et des millions de supporters dans une profonde tristesse devraient humblement présenter leurs excuses au PEUPLE au lieu de se lamenter, de pleurnicher comme des enfants.

Je vous souhaite à tous une bonne journée dominicale.



■ Kassim Traoré



Depuis le coup de sifflet final, plusieurs enfants pleurent dans nos maisons.

■ Daouda Bakary Kone



Avez-vous dormi hier soir? Moi, je dis non...c'est le faire-play ok, mais je renouvelle: je ne peux pas pardonner l'entraîneur Eric Sékou Chelle. Je maintiens ma position pour l'éternité.

■ Charles Mbuya



Ceux qui suivent le football Africain des clubs ne sont pas surpris par cette performance de Ronwen WILLIAMS

c'est un spécialiste de l'exercice et il en a sorti plusieurs en Ligue des Champions, African Football League et Championnat Sud-africain ces dernières années ...

■ Marietou N'Diaye



AES
Alliance des Éliminés du Sahel

■ Spoort



Éric Sékou Chelle le sélectionneur malien en colère contre l'arbitrage après le match Côte d'Ivoire :

« On a perdu pied sur les 5 dernières minutes. Au niveau de la qualité de jeu, je pense que dans le monde entier il n'y a pas beaucoup capable de faire ce qu'on a fait. » à t'il martelé

« Je suis un mauvais perdant. Moi j'ai pris partie de dire à mes joueurs de bien jouer pour gagner. Sur deux pénalties, il y a eu un qui est sifflé pour nous. Il faudrait qu'on nous explique la règle de la faute de main. A côté, il fallait qu'on soit beaucoup plus solide. L'arbitre ne nous a pas aidé à être moins solide. C'est à nous d'être beaucoup plus solide sur les phases arrêtées. On n'a pas été à l'abri des contres et de la bonne entrée de Diakité Oumar. Si Dieu me permet d'être encore à la tête de cette équipe, la Côte d'Ivoire sera mon objectif ». A conclu le sélectionneur malien



■ Yeah Samake



CHERS AMIS,

Je me suis rendu à Austin, Texas, pour une rencontre de haut niveau avec le philanthrope milliardaire John Paul DeJoria, un grand ami du Mali.

Au cours de notre rencontre, j'ai eu l'honneur de lui présenter un rapport d'étape de nos projets d'infrastructures scolaires et hydrauliques au Mali, financés par la Fondation Peace Love and Happiness. C'était également l'occasion de discuter du bilan de nos activités pour l'année écoulée et d'explorer ensemble les perspectives pour l'année fiscale 2024.

L'enthousiasme et la satisfaction exprimés par John Paul DeJoria vis-à-vis de la collaboration entre la Fondation JP's Peace, Love & Happiness Foundation Et la

Fondation Empower Mali m'ont profondément touché. Sa promesse de soutien continu pour améliorer la vie des communautés vulnérables dans les zones rurales de notre pays apporte une lueur d'espoir et renforce notre engagement envers notre mission.

C'est grâce à des partenariats solides et à la générosité de personnes comme John Paul DeJoria que nous pouvons faire une réelle différence. Ensemble, nous travaillons à construire un avenir meilleur pour les communautés qui en ont le plus besoin au #Mali.

Je suis inspiré et motivé plus que jamais à poursuivre notre exaltante mission.

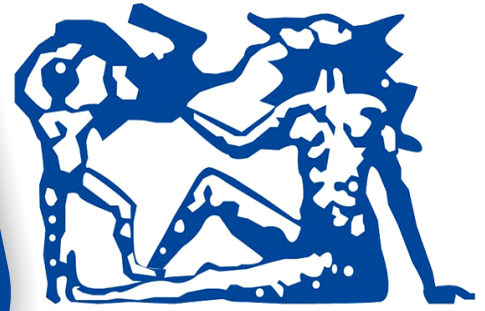
Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR

#EmpowerMali #PeaceLoveAndHappinessFoundation
#Education #AccèsàEau #SoutienCommunautaire
#Gratitude



COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

La Direction Générale porte à la connaissance des pensionnés de l'INPS que l'objectif du contrôle physique est d'identifier les bénéficiaires de pensions afin d'éviter que des droits ne soient payés à des personnes non indiquées.

A cet effet, elle informe tous les bénéficiaires de pension que **l'absence du contrôle physique entraîne systématiquement la suspension des droits à partir de janvier 2024.**

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 03 janvier 2024

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ

N°2024-004/DG-INPS



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accident du Travail du District de Bamako, que l'INPS procédera à un **contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.**

Le contrôle se déroulera dans toutes les Agences des Communes de l'INPS pour la période allant du **15 janvier au 24 janvier 2024.** Le contrôle concerne tous les modes de paiements (caisse, virement bancaire).

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- ***La pièce d'identité en cours de validité***
- ***Le carnet AT ou le N°AT***

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 10 janvier 2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
OUSMANE KARIM COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National

Gao

Décoration des blessés de guerre

Une cérémonie de décoration a eu lieu au Camp FIRHOUN AG ALINÇAR de Gao pour rendre hommage à une dizaine de sous-officiers et de militaires du rang blessés au combat. Présidée par le ministre d'État, ministre de l'Administration Territoriale, le Colonel Abdoulaye MAIGA, cette cérémonie a été marquée par la présence d'une importante délégation ministérielle, du Gouverneur de la Région Administrative de Gao, le Général Moussa TRAORE, ainsi que de hauts responsables militaires.

Les récipiendaires, appartenant à l'Armée de Terre, l'Armée de l'Air et la Garde Nationale, ont été blessés au cours de missions commandées, lors de combats acharnés contre des attaques terroristes visant des postes de sécurité du Secteur I de l'Opération MALIKO. Leur courage et leur détermination ont permis de repousser ces attaques et de protéger la sécurité des citoyens.

Cette cérémonie de décoration témoigne de la reconnaissance du Colonel Assimi GOITA, Chef Suprême des Armées, envers ces jeunes blessés de guerre. Elle souligne également l'engagement sans faille des hautes autorités du pays à soutenir les Forces Armées Maliennes (FAMa) dans leur lutte contre le terrorisme sur tout le

territoire national.

Le Colonel Abdoulaye MAIGA a exprimé sa fierté et sa gratitude envers ces soldats blessés, saluant leur bravoure et leur sacrifice pour la sécurité du pays. Il a souligné que leur dévouement exemplaire est une source d'inspiration pour tous les membres des FAMa et pour l'ensemble de la nation.

Le Général Moussa TRAORE, Gouverneur de la Région Administrative de Gao, a également pris la parole lors de la cérémonie. Il a adressé ses félicitations aux blessés de guerre, soulignant leur rôle essentiel dans la préservation de la paix et de la stabilité dans la région de Gao.

Le Colonel Assimi GOITA, Chef Suprême des Armées, a conclu la cérémonie en rendant un hommage appuyé à ces soldats blessés, déclarant que leur détermination et leur engagement sont une source d'inspiration pour tous les Maliens. Il a réaffirmé la détermination du gouvernement à soutenir les FAMa dans leur lutte contre le terrorisme.

Cette cérémonie de décoration marque ainsi un moment important dans l'histoire de la lutte contre le terrorisme au Mali. Elle met en lumière le courage et la détermination des soldats blessés, ainsi que le soutien indéfectible des hautes autorités du pays envers les Forces Armées Maliennes.

Fatou Sissoko



CEDEAO**Crises politiques et survie**

Quand un cours d'eau sort de son lit, cela s'appelle des inondations et elles font toujours des dégâts. Quand une institution sort de la vocation pour laquelle elle est créée, ça va dans tous les sens et elle ne maîtrise plus rien. C'est ce que vit la CEDEAO. Une situation inédite vient de se produire au Sénégal, avec en pers-

pective le report de l'élection présidentielle prévue pour le 25 février 2024. N'ayant pas les moyens car très faible économiquement, les crises politiques vont emporter la CEDEAO. Ce bel outil de développement et d'intégration économique, créé il y a près de 50 ans, suit malheureusement le chemin de sa mort. Le format actuel ne peut pas la sauver. Seuls de nouveaux dirigeants jouissant d'une grande crédibilité pourraient entreprendre de profondes réformes de redressement.

Sine DIARRA Bamako Mali



6ème Région Militaire Décoration de dix blessés de guerre

Le Colonel Abdoulaye MAIGA, Ministre d'État, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, après Gao, s'est rendu aujourd'hui à la 6ème région militaire de Sévaré pour procéder à la décoration de dix militaires blessés au combat. Cette initiative a été prise sur instruction du Colonel Assimi GOITA, président de la Transition, afin de reconnaître le courage et le dévouement de ces soldats.

Accompagné d'une délégation comprenant des membres du Gouvernement, des membres du Conseil National de Transition (CNT) et du Chef d'État-Major Général Adjoint des Armées, le ministre MAIGA a tenu à honorer personnellement ces militaires qui ont été blessés sur les théâtres d'opérations.

La cérémonie de décoration s'est déroulée dans une atmosphère solennelle et émouvante. Les dix militaires, représentant différentes branches des forces armées, ont reçu la médaille des blessés des mains du ministre Abdoulaye MAIGA. Cette distinction, symbole de courage et de sacrifice, témoigne de la reconnaissance de la nation envers ces héros qui ont risqué leur vie pour défendre la patrie.

Dans son discours, le ministre a salué le courage et la bravoure de ces soldats, soulignant que leur engagement et

leur détermination sont une source d'inspiration pour l'ensemble des forces armées et pour le peuple malien. Il a également exprimé sa gratitude envers ces hommes et femmes qui ont fait preuve d'un dévouement exemplaire dans des conditions difficiles.

Cette cérémonie de décoration est l'occasion de rappeler l'engagement indéfectible du gouvernement malien à soutenir ses militaires et à reconnaître leur contribution essentielle à la sécurité et à la stabilité du pays. Le Colonel Abdoulaye MAIGA a réaffirmé la volonté du gouvernement de continuer à investir dans l'équipement, la formation et le bien-être des soldats afin de renforcer les capacités opérationnelles de l'armée malienne.

Cette journée restera gravée dans la mémoire des dix militaires décorés, de leurs camarades d'armes et de leurs familles. Leur sacrifice et leur dévouement méritent d'être honorés et célébrés. La nation malienne exprime sa profonde reconnaissance envers ces héros qui incarnent les valeurs de courage, de loyauté et de détermination.

La cérémonie s'est achevée par une minute de silence en hommage à tous les soldats tombés au combat et par une ovation chaleureuse pour les dix militaires décorés. La nation malienne reste fière de son armée et continuera à soutenir ses soldats dans leur mission de défense de la patrie.

Fatou Sissoko



Photo DIRPA

Aéroport international Président Modibo KEITA: Un nouveau hangar pour l'avion présidentiel

Le ministre Secrétaire général de la Présidence, Dr Alfousseyni DIAWARA, a présidé aujourd'hui la cérémonie d'inauguration du nouveau hangar pour l'avion présidentiel à l'Aéroport international Président Modibo KEITA. Cette infrastructure de pointe témoigne de la vision du Président de la République, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, de doter l'aéroport en équipements et infrastructures de dernière génération pour assurer la sécurité et le confort du président lors de ses déplacements.

Le hangar, d'une superficie de 2295 m², a été construit en seulement six mois grâce à une collaboration fructueuse entre les services techniques des Aéroports du Mali, le Groupe Aérien de la Présidence et la Direction Administrative et Financière de la Présidence. Financé entièrement sur le budget national, ce projet a été réalisé avec une précision technique et un souci du détail remarquables.

Conçu pour accueillir l'avion présidentiel, le hangar dispose d'une hauteur de 19 mètres et est équipé de magasins, de bureaux climatisés, d'une salle de réunion et d'installations sanitaires. Ces annexes garantissent un environnement complet pour les opérations présiden-

tielles, offrant ainsi toutes les commodités nécessaires au bon déroulement des missions officielles.

Le ministre Secrétaire général de la Présidence, Dr Alfousseyni DIAWARA, s'est réjoui de la réalisation de ce hangar répondant aux normes internationales. Il a salué l'entreprise EA BTP, dirigée par un Malien, ainsi que son équipe entièrement composée de professionnels maliens, pour leur travail exemplaire. Il a également exprimé sa satisfaction envers le Groupe Aérien et la Direction Administrative et Financière de la Présidence pour leur mobilisation rapide des ressources financières.

«Nous sommes fiers de savoir que l'avion présidentiel est entièrement piloté par des Maliens, de même que le personnel complémentaire de bord (PCB), toutes Maliennes», a déclaré le Dr Diawara lors de la cérémonie d'inauguration. Cette réalisation témoigne de la volonté du gouvernement malien de promouvoir les compétences nationales et de renforcer la souveraineté du pays dans le domaine de l'aviation présidentielle.

L'inauguration de ce nouveau hangar marque une étape importante dans l'amélioration des infrastructures de l'Aéroport international Président Modibo KEITA et témoigne de l'engagement du gouvernement à assurer la sécurité et le confort du président lors de ses voyages officiels. Ce projet est également un symbole de la coopération efficace entre les différentes institutions maliennes pour la réalisation d'initiatives d'envergure au service de la nation.

Arouna Sidibé



Cérémonie de Décoration Nationale : Reconnaissance des Mérites au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

Le vendredi 2 février 2024, une cérémonie solennelle s'est déroulée dans la Grande salle de conférence du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. Cette cérémonie, présidée par le Ministre Mamoudou Kassogué, a été organisée dans le but de récompenser des citoyens méritants en leur remettant des insignes de décoration.

La cérémonie a rassemblé un parterre d'invités prestigieux et a bénéficié de la présence du grand chancelier des ordres nationaux du Mali, apportant ainsi une dimension significative à l'événement. Dans son discours d'ouverture, le Ministre a exprimé sa gratitude envers les récipiendaires et a souligné l'honneur et le privilège qu'il ressentait en présidant une telle cérémonie.

Le Ministre a rendu hommage aux personnes qui se sont distinguées par leur parcours professionnel et leurs services rendus à la Nation. Les décorations ont été attribuées à des membres du Cabinet, du Secrétariat Général, ainsi qu'à des représentants de différentes corporations du Ministère, notamment des magistrats, des avocats, des huissiers-commissaires de justice, des greffiers notaires et des surveillants de prison.

Pour le Ministre, la remise d'une décoration nationale va au-delà de la simple reconnaissance, elle représente un engagement moral envers la Nation. Les récipiendaires sont appelés à être des modèles, à maintenir des standards élevés de conduite et à être les gardiens des valeurs nationales telles que la bravoure, l'honnêteté, l'intégrité, l'humanisme et le patriotisme.

Un moment particulier de la cérémonie a été réservé pour rendre hommage au Grand Chancelier des Ordres Nationaux, le Général Amadou Sagafourou GUEYE. Le Ministre a salué son infatigable service à la nation en mettant en lumière ses qualités d'humilité, de rigueur, de loyauté et de discrétion.

Ces décorations nationales témoignent de la reconnaissance de la Nation envers ces hommes et femmes qui, par leur engagement et leurs services, contribuent à la construction d'une société plus juste et prospère. La cérémonie a été l'occasion de rappeler l'importance de maintenir des standards élevés de conduite et de promouvoir les valeurs fondamentales de notre pays.

Cette cérémonie de décoration nationale restera un moment fort dans l'histoire du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, et elle met en avant l'importance de reconnaître et de célébrer les mérites des citoyens qui font honneur à notre Nation.

Karamoko B Keita



Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

MALI

La HAC suspend la chaîne France 2



Le jeudi 1er février 2024, le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, a officiellement inauguré les travaux d'aménagement de la RR9 et des voies stratégiques à Kati, sur le terrain d'exercice des Forces Armées Maliennes (FAMA). Cette cérémonie importante s'est déroulée en présence du Premier ministre, du Président du Conseil national de Transition, ainsi que de plusieurs membres du Gouvernement de Transition. Des partenaires et amis du Mali ont également honoré cet événement majeur de leur présence.

La cérémonie a débuté par les salutations de Zanga DAOU, Secrétaire Général de la mairie de la commune de Kati, qui a souligné l'importance

cruciale des infrastructures routières pour le développement du Mali. Ensuite, le Président de la Transition a exprimé sa reconnaissance envers les autorités locales, la population et les partenaires présents. Il a souligné que ce projet d'aménagement, qui comprend notamment la réalisation de voies à deux voies sur plusieurs sections importantes, est en accord avec la vision de la Transition visant à moderniser toutes les villes et à doter le pays d'infrastructures routières adéquates.

Le Président GOÏTA a également souligné que ces travaux d'aménagement contribueront à assurer la fluidité des accès routiers et à garantir la sécurité des usagers. Il

a appelé la population à soutenir l'entreprise chargée des travaux et a exprimé sa gratitude envers la ministre des Transports et des Infrastructures, Mme Dembélé Madina SISSOKO, ainsi que ses collaborateurs, pour leur engagement dans la réalisation de ces projets.

Dans son discours, Mme Dembélé Madina SISSOKO, ministre des Transports et des Infrastructures, a salué la mobilisation de la population et l'intérêt porté par le Président de la Transition à ce projet d'aménagement. Elle a souligné que ce projet, d'un coût total d'environ 95 milliards de F CFA, est entièrement financé par le budget national. La ministre a mis en avant les priorités assignées par le Pré-



sident de la Transition en matière de développement des infrastructures de transport et a exprimé la détermination du Gouvernement à répondre aux besoins de la population en matière d'infrastructures routières.

Mme Dembélé Madina SISSOKO a présenté en détail les objectifs du projet, mettant l'accent sur la modernisation des axes routiers, l'amélioration du confort et de la sécurité des usagers, l'accès facile aux hôpitaux du Point G et de Kati, la réduction des temps de trajet, ainsi que la diminution des accidents de la route. Elle a également souligné l'importance de la contribution des Forces Armées Maliennes à la sécurité du pays et a exprimé sa gratitude envers toutes les parties prenantes, y compris les autorités locales, les légitimités traditionnelles et les médias, pour leur engagement en faveur de ce projet. Ce lancement des travaux d'aménagement routier à Kati marque une étape importante dans la modernisation des infrastructures du Mali et

dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Il témoigne également de l'engagement du Gouvernement de Transition à répondre aux besoins de la population en matière d'infrastructures routières adéquates et sécurisées.

Selon la requête, il est mentionné qu'une entreprise appelée COVEC-Mali sera responsable de l'exécution des travaux. Il est précisé que cette entreprise accordera une attention particulière à la qualité et au respect des délais contractuels. L'objectif global du projet est de moderniser les axes routiers et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

Il est également indiqué que le projet devrait être réalisé dans un délai de trois ans, ce qui contribuera au développement durable du Mali.

La mention d'une vigilance accrue sur la qualité et le respect des délais contractuels souligne l'importance de ces aspects dans la réalisation des travaux. Cela suggère que l'entreprise COVEC-Mali s'engage à

fournir un travail de qualité et à respecter les délais convenus.

Le projet de modernisation des axes routiers est une initiative prometteuse, car il vise à améliorer les infrastructures de transport du pays, ce qui pourrait avoir un impact positif sur l'économie et la qualité de vie des citoyens. La modernisation des routes peut faciliter les déplacements, stimuler le commerce et encourager le développement économique.

En outre, l'accent mis sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyens indique que le projet vise à répondre aux besoins et aux attentes de la population. Cela peut inclure des améliorations telles que l'élargissement des routes, la création de pistes cyclables, l'installation de feux de circulation, etc.

Le délai de trois ans pour la réalisation du projet est une indication de l'ampleur des travaux à entreprendre. Il est important de noter qu'un projet de cette envergure nécessite une planification minu-

tieuse, une coordination efficace et une gestion rigoureuse des ressources pour respecter les délais impartis.

La mention des travaux exécutés

par l'entreprise COVEC-Mali, avec une vigilance accrue sur la qualité et le respect des délais contractuels, ainsi que l'objectif global de moderniser les axes routiers et

d'améliorer la qualité de vie des citoyens, montre l'importance accordée à ce projet de développement durable au Mali.

■ Karamoko B Keita

Éducation au Mali: Plaidoyer pour l'intégration des écoles coraniques dans le système

Cette session de plaidoyer a permis de formuler des recommandations fortes en vue de rassembler les énergies nécessaires pour l'intégration tant attendue des écoles coraniques dans le système éducatif malien.

Selon l'Imam Mamadou Tema Traoré, président du Réseau Islam, Population et Développement (RIPOD), cette journée de plaidoyer pour accélérer le processus d'intégration des écoles coraniques dans le système éducatif malien est une activité très importante pour le projet JISRA en général, et en particulier pour le volet extra religieux. C'est un espace d'échange pour toutes les parties prenantes afin de discuter des difficultés et des défis rencontrés dans le processus, et de proposer une stratégie plus efficace et plus rapide. Il souligne que les écoles coraniques ont été les premières institutions éducatives structurées au Mali, il est donc gênant qu'elles ne soient pas officiellement reconnues comme telles malgré le grand nombre d'enfants et d'enseignants touchés par ces écoles.

De son côté, Sultan Seybou, coordinateur du consortium JISRA, met l'accent sur les domaines prioritaires d'intervention du projet. Il intervient au niveau communautaire par le biais d'actions caritatives. Son plaidoyer consiste à persuader les décideurs de l'importance de l'intégration des écoles coraniques dans le système éducatif. Les activités





de formation destinées aux bénéficiaires du projet se concentrent sur les chefs religieux, afin de les outiller davantage pour mener des actions de plaidoyer. M. Sultan Seybou rappelle que l'objectif du projet JISR est de contribuer à l'épanouissement de chaque individu, quel que soit son statut social.

Le représentant du ministre des affaires religieuses, du culte et des coutumes, Ibrahima Bamba, affirme que les objectifs du projet JISR sont en ligne avec les missions as-

signées à son département. Le ministère a entrepris des démarches auprès du ministère de l'éducation nationale pour parvenir à l'intégration des écoles coraniques dans le système éducatif malien. Le chef du département est déterminé à poursuivre ce chantier, conscient de la contribution de ces écoles à la formation et au façonnement de l'identité malienne.

Le représentant du ministre des affaires religieuses, du culte et des coutumes souligne que cette jour-

née de plaidoyer répond aux aspirations des plus hautes autorités du pays. Elle permet de trouver des solutions pour une meilleure intégration des écoles coraniques dans le système éducatif malien, qui est l'un des objectifs prioritaires du ministère de tutelle. Ibrahima Bamba, au nom du ministre Mahamadou Koné, assure les défenseurs de ce projet de l'importance de défendre haut et fort les recommandations issues de cette journée de plaidoyer.

■ Diakalia M Dembélé

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site: www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Kidal à l'honneur : Le Gouvernement du Mali visite la 8ème Région Administrative



Le jeudi 01 février 2024, une délégation du Gouvernement du Mali, composée de neuf ministres dont cinq femmes, ainsi qu'une dizaine de membres du Conseil National de Transition, s'est rendue à Kidal, la 8ème Région Administrative du pays. Cette visite historique, la première du genre depuis les événements malheureux de 2014, fait suite à la reconquête de Kidal le 14 novembre 2023, grâce à la montée en puissance des Forces Armées Maliennes (FAMA) et a permis le retour de l'Administration dans cette ville historique.

La délégation, conduite par le Mi-

nistre d'État, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement, a été chaleureusement accueillie par une population à la fois fière et reconnaissante. Au-delà du symbole, cette visite a été l'occasion de mener plusieurs activités, notamment la levée des couleurs au Governorat et une réunion avec les cadres et les forces vives de Kidal.

Lors de cette visite, Madame Fatoumata Sékou DICKO, Ministre déléguée auprès du Premier Ministre chargée des Réformes Politiques et Institutionnelles, a remis les Livrets

de la Constitution promulguée le 22 juillet 2023. Cette remise symbolique de la loi fondamentale aux autorités de Kidal, via le Gouverneur, rappelle l'importance du respect de la volonté souveraine du Peuple, exprimée d'abord à travers les Assises Nationales de la Refondation, puis par référendum le 18 juin 2023.

La délégation gouvernementale a également partagé un repas avec les Forces de Défense et de Sécurité et s'est recueillie sur les tombes des administrateurs civils lâchement assassinés le 17 mai 2014. Ce geste de respect envers ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions

témoigne de la détermination du Gouvernement à assurer la sécurité et la stabilité de la région.

Après son passage à Kidal, la délégation a fait escale à Gao et à Mopti, où elle a également partagé un repas avec les Forces de Défense et de Sécurité et participé à la cérémonie de décoration des blessés de guerre. Cette tournée témoigne de l'engagement du Gouvernement à soutenir les Forces de Défense et de Sécurité et à reconnaître leur sacrifice pour la nation.

La visite du Gouvernement du Mali à Kidal marque un tournant important dans la réconciliation et la reconstruction du pays. Cette visite historique renforce les liens entre l'Administration et la population de Kidal, tout en témoignant de l'engagement du Gouvernement à assurer la sécurité, la stabilité et le développement de la région. La visite à Kidal a été l'occasion de mener différentes activités, dépassant ainsi le simple symbole. Parmi les activités qui ont eu lieu, il y a eu la cérémonie de lever des couleurs au Gouvernorat et une réunion avec les cadres et les forces vives de Kidal.

Madame Fatoumata Sékou DICKO, Ministre déléguée auprès du Premier Ministre chargée des Réformes Politiques et Institutionnelles, a également remis les Livrets de la Constitution promulguée le 22 juillet 2023 aux autorités de Kidal, par l'intermédiaire du Gouverneur. Cette remise symbolique souligne l'importance du respect de la volonté souveraine du Peuple, exprimée à travers les Assises Nationales de la Refondation et le Référendum du 18 juin 2023.

Ensuite, la délégation gouvernementale a partagé un repas avec les Forces de Défense et de Sécurité et s'est recueillie sur les tombes des administrateurs civils qui ont été lâchement assassinés le 17 mai 2014. Cette étape a permis de rendre hommage à ces héros qui ont perdu la vie en servant leur pays.

Après leur retour de Kidal, la délégation a fait une escale à Gao et à

Mopti, où elle a également partagé un repas avec les Forces de Défense et de Sécurité et a participé à la cérémonie de décoration des blessés de guerre. Cette reconnaissance envers les soldats blessés témoigne de la gratitude du gouvernement envers ceux qui ont sacrifié leur santé et leur sécurité pour défendre la nation.

Cette visite historique à Kidal et les activités qui en ont découlé

témoignent de la volonté du Gouvernement du Mali de renforcer la présence de l'État dans toutes les régions du pays. Elle marque un pas important vers la réconciliation nationale et la consolidation de la paix. La population de Kidal, ainsi que l'ensemble du peuple malien, espère que cette visite ouvrira la voie à une ère de stabilité et de prospérité pour la région et le pays tout entier.

Fatou Sissoko



Processus de paix : Les communautés inchidinharane s'engagent à soutenir le dialogue inter-malien



Les communautés Inchidinharane de la région de Ménaka ont exprimé leur soutien au dialogue inter-malien lors d'un point de presse tenu au palais de la culture de Bamako le mardi 30 janvier 2024. Cette déclaration solennelle témoigne de leur engagement à soutenir le processus de paix en cours et à contribuer à la construction d'un Mali uni et prospère.

Les communautés Inchidinharane, principalement localisées dans les quatre cercles de la région de

Ménaka (Tidarmene, Inekar, Anderamboukane et Ménaka), sont constituées de plusieurs fractions et villages. Elles ont joué un rôle historique dans la construction de la nation malienne, en étant les premiers alliés de Karidanna lors de la création de la confédération touareg Iwilimiden et alliés. Elles ont également participé à de nombreuses batailles mémorables contre les envahisseurs, telles que la bataille de Bakorate contre les Kel Dinigue, la bataille de Tegarerte contre l'Ahagar, la bataille d'Agalamgalam

contre l'AIR et la bataille d'Intassite contre Assakhil.

Pendant la période de la colonisation, les Ichidinharane, aux côtés des Imajaghane sous la conduite de Fihroun Ag Alinsar, ont résisté vaillamment aux colons français dans l'est du Mali. Ils ont participé à toutes les batailles contre les colons dans la zone de Ménaka, en sacrifiant de nombreux martyrs, dont leur propre chef de l'époque, Adoussahack Ag Dibbakar, tué à Filingué la même année que l'aménokal de la confédéra-



tion Fihroun Ag Alinsar.

Fort de leur histoire de protection et de défense des communautés, les Ichidiharane et leurs alliés s'engagent résolument à soutenir le dialogue inter-malien initié par la transition. Cette déclaration marque leur volonté de contribuer à la recherche d'une paix durable pour le Mali.

Leur soutien au processus de paix est un pas important vers la réconciliation nationale et la construction d'un avenir pacifique pour le Mali. Il démontre l'importance du dialogue et de l'engagement de toutes les parties prenantes pour surmonter les divisions et les conflits passés.

Le dialogue inter-malien, initié par les autorités de la transition, est une occasion pour toutes les

communautés de participer à la construction d'un Mali uni, prospère et en paix. Les communautés Inchidiharane, par leur position et leur engagement, montrent l'exemple et encouragent d'autres groupes à s'impliquer activement dans ce processus.

Leur contribution à la construction de la nation malienne et leur expérience historique en matière de résistance et de défense font des communautés Inchidiharane des acteurs clés dans la recherche de solutions durables pour le Mali. Leur soutien au dialogue inter-malien renforce la légitimité de ce processus et ouvre la voie à des discussions constructives et inclusives. Il est essentiel que toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales, les groupes armés et les autorités de la transition, collaborent

de manière ouverte et transparente afin d'aboutir à un accord de paix global et durable.

L'engagement des communautés Inchidiharane à soutenir le dialogue inter-malien est un pas encourageant vers la réconciliation nationale et la construction d'un Mali uni et prospère. Leur histoire de résistance et de défense témoigne de leur dévouement envers la nation malienne. Leur soutien renforce la légitimité du processus de paix en cours et ouvre la voie à la recherche de solutions durables pour le pays. Le dialogue et l'engagement de toutes les parties prenantes sont essentiels pour surmonter les divisions et les conflits passés et construire un avenir pacifique pour le Mali.

Ibrahim Sanogo

www.malikile.com

Ségou Art Festival sur le Niger

La Nuit du pagne tissé



Le Ségou Art Festival sur le Niger, qui célèbre sa 20ème édition, a été marqué par la Nuit du pagne tissé, un événement culturel majeur qui s'est déroulé le vendredi 2 février 2024. Les festivités se sont déroulées à la Fondation Festival sur le Niger, avec des concerts géants mettant en vedette des artistes renommés tels que Salif Keita. De plus, le Musée des Marionnettes de Ségou a accueilli un défilé de mode dans le cadre de cette nuit spéciale.

La Nuit du pagne tissé a été coprésidée par les ministres des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye DIOP, et celui de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly GUINDO. Cet événement a été rythmé par les performances

d'artistes talentueux tels que Balla TOUNKARA, virtuose de la kora, et Siaka dit Pcha Traoré, jeune et talentueux joueur de balafon, fils du célèbre Néba Solo. Les spectateurs ont également pu admirer des expositions d'art, y compris des articles fabriqués à partir de matériaux recyclés, ainsi que des défilés de mode présentant les collections de jeunes stylistes qui ont su combiner tradition et innovation.

Le Centre de Développement de l'Artisanat textile (CDAT) a également présenté une collection de costumes professionnels et religieux, tels que des toges, épitoges, soutanes et bichts. Cette exposition a été l'occasion pour les visiteurs de découvrir la richesse et la diversité de l'artisanat textile.

De nombreuses personnalités ont assisté à cette soirée mémorable, parmi lesquelles l'ancien ministre Cheick Oumar SISSOKO, le Président du CNPM, Mossadeck BALLY, ainsi que Mamou DAFPE, Président de la Fondation Festival sur le Niger.

Le Ségou Art Festival sur le Niger et particulièrement la Nuit du pagne tissé ont une fois de plus démontré leur importance en tant que vitrine de la culture malienne et de l'artisanat local. Ces événements contribuent à la promotion des artistes talentueux du pays et à la préservation des traditions tout en encourageant l'innovation dans le domaine de la mode et des arts visuels.

Fatou Sissoko

Algérie/France

Visite historique du chef d'État-major algérien à Paris



Le chef d'État-major algérien, Saïd Chanegriha, a entamé une visite officielle en France, marquant ainsi la première visite de ce niveau depuis 17 ans. Cette visite, réalisée à l'invitation du lieutenant-général Thierry Burkhard, chef d'État-major des armées françaises, revêt une importance particulière tant sur le plan diplomatique que militaire.

Le communiqué du ministère algérien de la Défense confirme cette visite historique, soulignant la volonté des deux pays de renforcer leur coopération dans le domaine de la défense et de la sécurité. Les échanges entre les deux chefs d'État-major permettront de discuter de questions stratégiques com-

munes, de partager des expériences et de renforcer les liens bilatéraux.

L'Algérie et la France entretiennent des relations historiques, notamment dans le domaine de la défense. Cette visite officielle marque donc une étape importante dans le renforcement de ces liens. Les deux pays sont confrontés à des défis sécuritaires communs, tels que la lutte contre le terrorisme et la stabilisation de la région.

La présence du chef d'État-major algérien en France est également l'occasion de promouvoir les échanges militaires et techniques entre les deux armées. Des discussions sont prévues pour explorer de nouvelles opportunités de coopération,

telles que la formation conjointe, l'échange de renseignements et la coordination des opérations.

Cette visite officielle du chef d'État-major algérien en France marque un tournant dans les relations bilatérales entre les deux pays. Elle témoigne de leur volonté de renforcer leur coopération dans le domaine de la défense et de la sécurité. En ouvrant de nouvelles perspectives de collaboration, elle renforce les liens historiques qui unissent l'Algérie et la France. Cette visite est donc un signe positif de l'engagement mutuel des deux pays à travailler ensemble pour faire face aux défis communs et promouvoir la paix et la stabilité dans la région.

Fatou Sissoko

Sénégal : Démission du ministre Secrétaire général du gouvernement suite au report de l'élection présidentielle

Le ministre Secrétaire général du gouvernement sénégalais, Abdou Latif Coulibaly, a démissionné de son poste suite à l'annonce du report de l'élection présidentielle prévue le 25 février par le président Macky Sall. Dans un communiqué, M. Coulibaly a déclaré : «Ayant constaté les événements qui se déroulent à l'Assemblée nationale et ayant également pris très bonne note de l'adresse au peuple sénégalais, j'ai décidé de partir.» Ancien journaliste, il a également souligné sa volonté de défendre ses opinions et convictions politiques.

Cette décision intervient peu de temps après l'annonce du report indéfini de l'élection présidentielle par le président Macky Sall. Ce dernier a abrogé son décret fixant la date du 25 février pour l'élection présidentielle, déclarant dans un discours à la Nation : «J'engagerai un dialogue national ouvert, afin de réunir les conditions d'une élection libre, transparente et inclusive.» Il a également réaffirmé son engagement à ne pas se présenter à la prochaine élection présidentielle.

Ce report de l'élection présidentielle au Sénégal est une première depuis 1963, marquant ainsi une étape importante dans l'histoire politique du pays. Les annonces du président Macky Sall et la démission du ministre Abdou Latif Coulibaly suscitent des interrogations quant à l'avenir politique du Sénégal et ouvrent la voie à un dialogue national pour garantir des élections démocratiques et transparentes.

Il convient de souligner que cette information est sujette à évolution,



et il est recommandé de suivre les actualités pour obtenir les dernières mises à jour sur la situation

politique au Sénégal.

Karamoko B Keita



CAN 2023 :**Un gros scandale éclate après
Mali - Côte d'Ivoire**

Les Éléphants de la Côte d'Ivoire viennent d'arracher la qualification pour les demi-finales de la CAN 2023. Opposés au Mali ce samedi au stade la Paix de Bouaké, Sébastien Haller et ses partenaires ont réalisé une prestation renversante qui sera malheureusement entachée par de nouvelles polémiques arbitrales.

La Côte d'Ivoire est en feu. Après une phase de poule mitigée, le pays de Didier Drogba est en train de surprendre avec deux victoires incroyables (en huitièmes et en quarts de finales). Ce samedi, les Ivoiriens jouaient le match qui devrait leur permettre d'accéder

au dernier carré de la CAN 2023 contre les Aigles du Mali. Très mal embarqués dans ce match avec un carton rouge et un but encaissé, les Éléphants vont petit à petit revenir dans le match et renverser la vapeur. Au bout des prolongations, ils vont arracher la victoire (2-1) avec un but d'Oumar Diakité (120'+3e).

La VAR et l'arbitre Mohamed Adel pointés

Alors que l'on évoque une équipe ivoirienne renversante depuis les huitièmes, de nouvelles situations

polémiques surgissent. Si l'arbitre égyptien Adel Mohamed a démarré le match avec beaucoup d'engagement en sanctionnant les moindres fautes, il revient de la pause avec beaucoup plus de retenue. Et d'après les Maliens, cette retenue a joué contre eux avec le but égalisateur de Simon Adingra en fin du temps réglementaire.

En effet, du côté du Mali, l'on soulève une faute de Sébastien Haller sur la déviation menant au but égalisateur. Sur les images, l'on voit effectivement un contact entre l'attaquant ivoirien et le

joueur malien qui se tord de douleur sur la pelouse alors que l'action se poursuivait. Après le but, il a fallu l'intervention des soigneurs pour lui venir en aide. La grande question qui se pose est pourquoi la VAR n'a pas procédé à une vérification d'une faute si l'arbitre Adel Mohamed l'a ignoré. Pour un arbitre expérimenté qui est intransigent sur les fautes, c'est incompréhensible de ne pas procéder à un checking, surtout qu'il y a eu un but derrière cette supposée faute d'Haller.

Le corner non joué qui enrage les Maliens

L'autre fait saillant qui enrage le Mali est celui au bout des prolongations. En effet, alors que les Maliens, menés au score, tentaient de revenir au score, l'arbitre égyptien décide de mettre fin à la rencontre alors qu'ils venaient d'obtenir un corner. Cette situation a

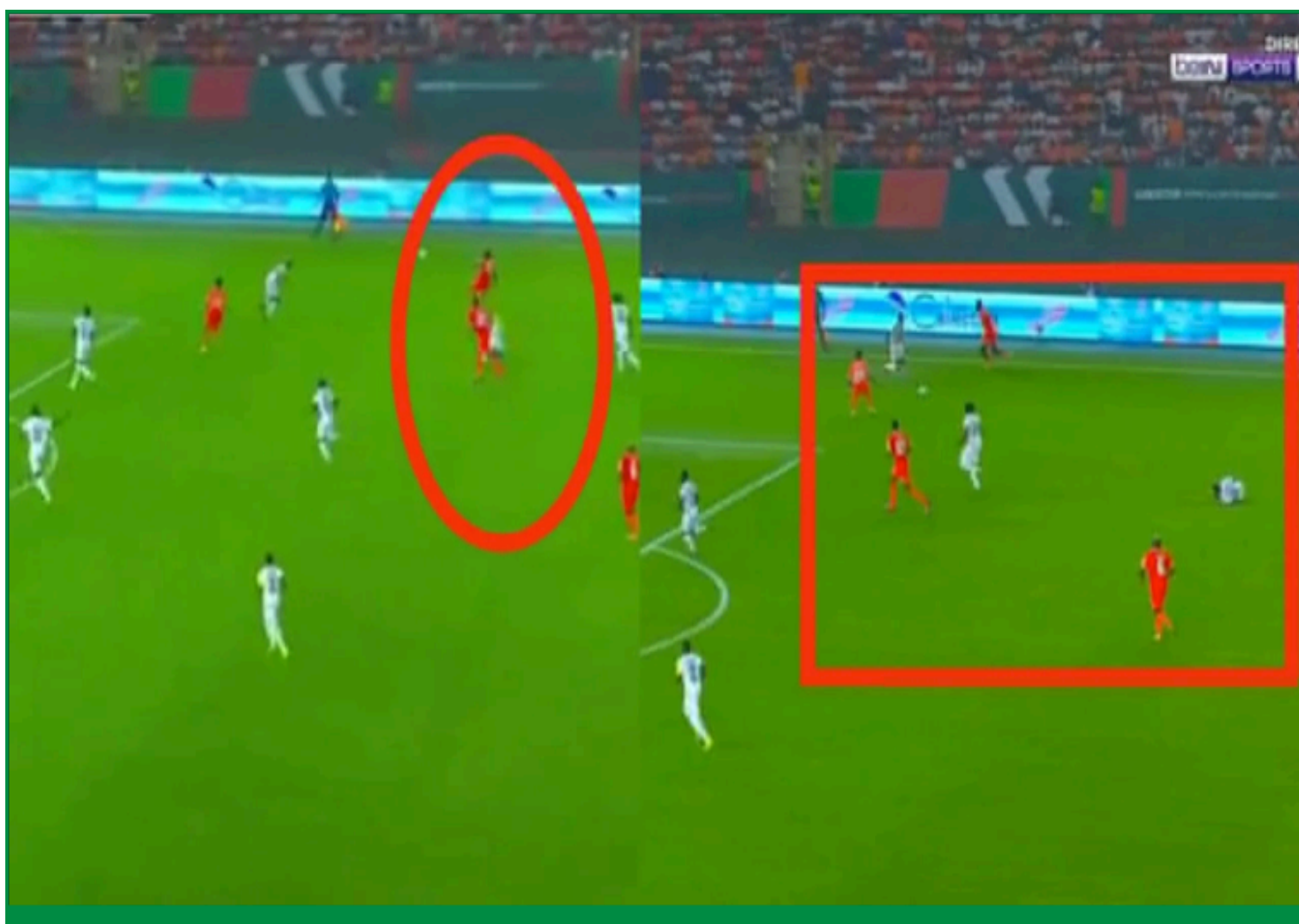
d'ailleurs provoqué le courroux du capitaine malien qui s'en est pris à l'arbitre. Sur les images en direct, plusieurs joueurs maliens n'ont pas caché leur colère sur cette décision polémique. L'altercation a d'ailleurs abouti à un carton rouge d'Hamari Traoré pour comportement violent envers l'arbitre. Il a fallu les escortes pour reconduire Adel Mohamed et ses assistants au vestiaire après la rencontre.

Pour la Côte d'Ivoire, il s'agit d'une nouvelle situation polémique qui va dans le sens de ceux qui estiment que l'arbitrage pèse énormément en leur faveur durant cette CAN 2023. Qu'on se rappelle lors de la rencontre contre le Sénégal, l'arbitre gabonais Pierre Ghislain Atcho a été aussi impliqué sur plusieurs actions polémiques qui continuent de faire

grand bruit. Méconnaissable dans ses décisions, le Gabonais est finalement écarté pour la suite de cette CAN 2023 par la CAF.

Les autres rencontres depuis les huitièmes de finales n'enregistrent pas autant de polémiques. Malheureusement pour la Côte d'Ivoire qui peut bomber le torse en ce qui concerne l'organisation de la meilleure Coupe d'Afrique des Nations de l'histoire, les victoires ne sont pas totalement crédibles. En tout cas, le Mali peut mordre les doigts vu le scénario de la rencontre. En supériorité numérique et en avance au score, il s'agit d'une faute de laisser les Ivoiriens reprendre confiance et bousculer en fin de rencontre.

Boris Adakanou
afriquesports.net





Bélier (21 mars - 19 avril)

Aujourd'hui, une lueur prometteuse brille dans votre secteur professionnel. Attendez-vous à une agréable surprise de la part de vos collègues. Une énergie harmonieuse se tisse parmi vous et ouvre la voie vers des opportunités nouvelles. Les relations au sein de votre équipe deviennent le terreau fertile de projets enrichissants. Gardez l'esprit ouvert à la nouveauté et à la collaboration, car c'est dans l'union que se trouve la réussite.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre don naturel d'empathie et de compréhension vous distingue dans les rôles nécessitant des relations interpersonnelles solides. Cette période vous offre une opportunité de perfectionner vos compétences en gestion des conflits. Vous contribuerez ainsi non seulement à créer un environnement de travail plus harmonieux, mais aussi à renforcer votre réputation en tant que collègue fiable et facilitateur de relations positives.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Soyez prêt à surmonter des défis imprévus. Votre patience et votre persévérance seront mises à l'épreuve. Aujourd'hui, vous pourriez vous sentir bloqué dans votre carrière. Les opportunités d'avancement peuvent sembler hors de portée, entraînant de la frustration. Veillez à prendre des pauses pour éviter le surmenage. Et si vous profitez de cette journée plutôt maussade pour prendre le temps de faire le point sur vos objectifs ?



Cancer (21 juin - 21 juillet)

La vision à long terme vous guidera. Fixez des objectifs ambitieux pour votre carrière, et établissez un plan stratégique pour les atteindre. Votre persévérance et votre concentration sur les résultats à moyen et long terme seront les leviers de votre succès professionnel. Soyez prêt à relever des défis qui contribueront en réalité à votre croissance à long terme. Porteur de projet, ne vous laissez pas miner par les tracasseries administratives.



Lion (22 juillet - 23 août)

En ce moment, vous avez un regain de confiance en vous et votre charisme est à la hausse. N'en dites pas plus, vous êtes sans aucun doute sur une pente ascendante et (presque) rien ne pourra vous arrêter. Vous rayonnez dans vos missions et vos collègues apprécient votre présence. Maintenant, soyez prêt à prendre des initiatives, cela sera apprécié. Toutefois, discuter et collaborer avec vos collègues sera conseillé.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous doutez de vous et de votre capacité à apporter de la valeur ajoutée à ce que vous faites. Vous ne vous sentez peut-être pas assez légitime pour entreprendre certaines choses et pour accomplir un travail que l'on vous demande. C'est un sentiment autorisé, car avoir des incertitudes prouve que vous êtes dans une optique de constante amélioration, et c'est un point positif. Vous remettre en question serait certainement un bon moyen d'évoluer.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous brillez dans la communication avec vos collègues, mais vous pourriez avoir du mal à vous ancrer solidement dans des tâches concrètes. Vos performances professionnelles pourraient en être impactées. Cherchez un équilibre entre vos compétences relationnelles et l'aspect pratique du travail. Cela devrait même être une priorité pour optimiser votre productivité, votre épanouissement et votre réussite professionnelle.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre esprit innovant et votre ouverture d'esprit vous positionnent naturellement dans des rôles qui exigent de la créativité et une pensée non conventionnelle. Que ce soit dans le domaine des nouvelles technologies, de l'artisanat ou de la transmission au sens large, votre capacité à penser en dehors des sentiers battus est une qualité précieuse. Maintenez une routine de travail flexible pour encourager votre créativité et votre originalité.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Abordez les défis au travail avec une attitude positive, transformant les obstacles en opportunités. Votre énergie contagieuse motivera ceux qui vous entourent, créant un environnement de travail dynamique et encourageant. Les voyages d'affaires peuvent jouer un rôle favorable dans votre parcours professionnel. Soyez ouvert à l'exploration de nouveaux horizons professionnels, car cela peut élargir vos perspectives de manière insoupçonnée.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous avez enfin le temps de souffler après une période de débordement au travail. Ce temps d'accalmie vous fera le plus grand bien, tout en vous ouvrant les yeux sur vos véritables envies. C'est le bon moment de revoir vos objectifs pour faire le point. Sont-ils alignés avec vos aspirations ? Demandez aussi un entretien à votre hiérarchie si vous en ressentez le besoin. Votre salaire pourrait être revu à la hausse.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Il est temps de régler des affaires ou des projets importants. Faites appel à vos collaborateurs pour trouver des appuis solides. Vous devrez coopérer avec eux pour décupler vos compétences et votre énergie. Ce sera le seul moyen de fournir un travail d'excellente qualité. Vous avez besoin de franchir de nouvelles étapes dans votre équipe. Tout le monde sera gagnant, et la cohésion du groupe se verra renforcée.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous allez faire une rencontre importante pour votre carrière professionnelle. Élargissez votre réseau, les nouvelles opportunités peuvent découler de nouvelles connexions, de rencontres et de collaborations avec des personnes de différents horizons. N'hésitez pas à vous rendre à des événements de networking, salons, afterworks, etc. Cela pourrait vous apporter de belles opportunités professionnelles.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>KASSOUB invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Commission de finalisation du projet de Constitution : Le rêve brisé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>Mali Baron Binyamin : Mousa Faki Mahamat reçu par Assimi Goïta</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>Division des Femmes d'Aménagement et de protection des forêts et de la faune : La Visitation Générale de la 1ère ANS 2022 FCFIA d'Irrégularités féminines</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>ABIDE : Mo Mustapha Cissé, l'homme de la situation</p> <p>Economie et gestion Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Deg élèves exposés à la querelle populaire</p> <p>Les travaux débütent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23